



LE P'TIT RAPPORTEUR SAINTANAIS

N° 20

SEPTEMBRE 2018

LA VIE MUNICIPALE : *Tous les procès-verbaux des réunions de conseil sont consultables en mairie.*

C'est la rentrée,

Les vacances sont derrière nous et, avec la reprise, de nouveaux dossiers arrivent.

Concernant le développement communal, deux projets sont à l'étude pour les conseillers :

- La rénovation du bâtiment de l'ancienne boulangerie. Ces travaux, initialement prévus en coopération avec l'intercommunalité, seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale. En effet Bretagne Porte de Loire Communauté (BPLC) ne souhaite pas investir dans ce genre de projet, malgré sa compétence en développement économique.

Qu'est-il prévu dans ce projet ?

- ✦ Le déplacement des locaux administratifs de la mairie avec la création de 4 bureaux : accueil, secrétariat général, élus et un bureau pour les intervenants extérieurs (assistante sociale, mission locale, etc.)
- ✦ La création d'un local de stockage pour un commerçant,
- ✦ La création de 2 cellules pour des artisans avec local de stockage et bureaux,
- ✦ La création d'un espace mutualisé collectivité-artisans : Salle de réunion et espace convivial
- ✦ La rénovation du logement à l'étage

Cette mutualisation, l'utilisation de terrains communaux, ainsi que la rénovation de bâtiments existants, nous apparaissent plus opportuns, à l'heure actuelle, que la création de nouveaux locaux prévus initialement.

Cette étude sera réalisée par le cabinet d'architecte TAHANA d'Allaire avec un début des travaux courant 2019.

- Un autre projet a vu le jour. La perspective d'achat, par la collectivité, du site de la Hordrais (restaurant et terrains attenants). Cette acquisition nous permettrait de clarifier une situation insolite : des biens publics (toilettes et pompe de relevage des eaux usées) sur des terrains privés et également de développer l'attractivité, à long terme, de ce site exceptionnel. Ceci en accord avec les gérants actuels (qui restent prioritaires sur l'acquisition des bâtiments).

Le prix d'achat de ce bien est de 74 500 €. Non prévu au budget 2018, il serait financé par des revenus exceptionnels (dotations de l'état) et par une subvention communautaire (maintien du dernier commerce dans sa catégorie). De nombreuses propositions pour ce site, plus ou moins crédibles, ont été faites aux propriétaires. Il nous apparaît primordial que cet endroit soit un lieu de vie pour les saintanais-es ainsi que pour les touristes.

- C'est également un cabinet d'architecte qui va étudier la rénovation du bâtiment MOQUET en centre bourg. Une subvention de 15 000 € nous a été accordée dans le cadre de la DSIL (Dotation de Solidarité à l'Investissement Local : l'Etat). Les travaux devant débuter cette année, d'autres subventions sont à l'étude.

Par ailleurs, Catherine Collin-Miossec a dû démissionner du Conseil Municipal pour des raisons professionnelles. Nous la remercions pour son investissement au sein du conseil municipal et dans les différentes commissions durant ces 4 années. Bienvenue à Anthony Grandhomme qui assure son remplacement.

Bonne rentrée,

Jean-Michel GAUDICHON

Nous rappelons aux associations que le P'tit rapporteur Saintanais est à leur disposition pour toute communication ou information.

Merci de nous adresser vos demandes de publication à : dg@sainte-anne-survilaine.com

URBANISME

Concernant les autorisations d'urbanisme, depuis le 1^{er} janvier 2017, les instructions sont confiées à un service instructeur extérieur dépendant de la Communauté de Communes « Pays des Vallons de Vilaine » basé à Guichen. Celui-ci nous facture ces instructions pour chaque dossier à hauteur de 105 € pour une déclaration préalable et 150 € pour un permis de construire. Ces montants sont à la charge de la Commune.

La Commune reçoit quant à elle la part Communale de 2 % de la Taxe d'Aménagement qu'engendre une construction. Elle comprend également une part départementale de 1.85 % ainsi qu'une redevance d'archéologie préventive de 0.4 %. Cette taxe est acquittée par le demandeur.

Elle est calculée à partir d'un forfait national par année et par type de construction (maison individuelle, abri de jardin, stationnement, piscine...).

Exemple : construction extension d'une maison individuelle de 50 m² :

- Forfait national pour une maison individuelle : 726 €/m²
- Part Communale : $726 \times 50 \times (2/100) = 726 \text{ €}$

Ces renseignements et cette méthode de calcul sont strictement à titre indicatif, ce calcul étant effectué par les services de l'Etat.

VOIRIE

Le règlement de voirie fixant les modalités d'exécution des travaux de remblaiement, de réfection provisoire et de réfection définitive conformément aux normes techniques et aux règles de l'art a été adopté lors du conseil municipal du 12/07/18.

Toutes interventions sur la voie publique, et sur toute la commune, (busage, connexion eau pluviale...) doivent obligatoirement être réalisées par les services techniques municipaux aux tarifs en vigueur. Les tarifs sont disponibles en mairie.

Extrait des tarifs comprenant **fournitures et pose** par les services techniques :

- Branchement des eaux pluviales 40 € HT
- Buse de diamètre 400 mm égale à 6 mètres linéaires 155 € HT.

Les buses sont posées pour des longueurs multiples de 3 mètres.



HALTE NAUTIQUE

Les bateaux stationnant à la halte nautique de la Hordrais, et souhaitant l'eau et l'électricité, doivent s'acquitter d'une participation de 3 € par bateau et par jour. Les plaisanciers doivent s'acquitter de cette somme auprès des gérants du restaurant « La Belle Vilaine ».

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une consultation du public pour l'extension d'un élevage de veaux va être ouverte à la demande de la SCEA LE BAS CHEMIN pour les habitants de Guipry-Messac, Le Grand Fougeray, Lieuron, La Noë Blanche, Pipriac et Sainte Anne sur Vilaine. Pour plus d'informations, veuillez consulter le tableau d'affichage de la mairie, 1 place de l'Église.

TRAVAUX DU CIMETIÈRE

REPLACEMENT DU CALVAIRE :

La tempête de mars 2017 avait cassé la croix du cimetière. Son remplacement, ainsi que la rénovation de son piédestal, réalisés par la marbrerie BERTIN de Pipriac ont coûté 15 300 € TTC.

Un devis de remplacement à l'identique de l'existant s'élevait à 83 000 €.

Les assurances ont versé un dédommagement de 25 410 € au titre des dégâts causés par la tempête.

ALLÉES :

Le conseil municipal a décidé de la remise en état des allées piétonnières pour un montant de 29 100 € TTC (réalisé par la société SAABE). Une subvention au titre de la DETR (état) d'un montant de 10 248 € a été accordée.

COLUMBARIUM :

8 cavurnes ont été achetées pour un montant de 2 064 €, elles viennent en complément des alvéoles du columbarium. Une cavurne est une sépulture enterrée destinée à accueillir les urnes des défunts.

L'aménagement autour des cavurnes sera réalisé avec la pose d'un béton désactivé pour un montant de 1 300 €

Les tarifs des concessions au cimetière et du columbarium sont disponibles en mairie, ils sont proportionnels à la durée ainsi qu'à la sépulture choisie.

Extrait des tarifs :

- Concession pour 30 ans : 100 € TTC (hors caveau)
- Alvéole pour 30 ans : 400 € TTC
- Cavurne pour 30 ans : 400 € TTC

De plus, la collectivité mettra en place une stèle au niveau du jardin du souvenir, afin de permettre l'apposition de plaques au nom des personnes qui y reposent. L'entreprise BERTIN a été retenue pour un montant de 615 € TTC.

SERVICE CIVIQUE

Depuis le mois d'août, et jusqu'au 31 mars 2019, nous accueillons Jessica BERTHE en tant que volontaire du service civique. Ses objectifs sont de participer à l'animation du conseil de jeunes et favoriser l'accueil et l'animation de la bibliothèque.

L'indemnité mensuelle de 580 € perçue par le volontaire est versée par l'agence de service civique à hauteur de 473€, le complément de 107€ est pris en charge par le département d'Ille-et-Vilaine (pour les communes de - 3000hab).

Le service civique, qu'est-ce que c'est ?

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, dédié aux jeunes de 16 à 25 ans et étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Les savoirs-être et la motivation sont les seules choses demandées. C'est donc une relation de collaboration.

Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...) sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24 heures par semaine. Un engagement de service civique n'est pas incompatible avec les études ou un emploi à temps partiel.

Il y a 9 grands domaines dans lesquels on peut effectuer le service civique : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

REMPACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Catherine COLLIN-MIOSSEC, Anthony GRANDHOMME assure son remplacement, il a rejoint les commissions : voirie, bâtiment, matériel.

Les différentes commissions occupées précédemment par Catherine sont réparties comme suit :

- Ecole, cantine, associations : A. GRANDHOMME
- Communication et information : M.C. ESNAULT
- Finances : C. POULAIN
- Culture et finances de BPLC : J.M. GAUDICHON



REMPACEMENT

Marie GÉRARD étant actuellement en congé maternité, Louise RENOUX la remplace au poste de secrétaire générale à la mairie depuis le 1 er juillet et ce jusqu'en janvier 2019.

ANTENNE SMALL CELL SUITE DU FEUILLETON

Vous l'avez sans doute remarqué, au niveau de la salle des sports, une nouvelle antenne permettant à l'opérateur de téléphonie mobile ORANGE d'émettre sur la commune a été installée en début d'année.

On ne vous cache pas que les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur de nos attentes.

Une solution technique différente est à l'étude avec l'opérateur. Nous vous tiendrons informés.

OPÉRATION P'TITS BOULOTS

La commune disposait de 3 places pour l'opération P'tits Boulots reconduite cette année par Bretagne Porte de Loire Communauté mais il n'y a eu qu'une seule candidature.

C'est donc Guillaume GIBOIRE qui a occupé ce poste durant les vacances, nous vous rappelons que les « P'tits Boulots » s'adressent aux jeunes de 16 à 18 ans pour un contrat de 17 h durant l'été rémunéré au Smic.

STAGES ET FORMATIONS

- Guillaume GIBOIRE va effectuer un CAP paysagiste et fera plusieurs stages aux services techniques de la commune au cours du dernier trimestre 2018.
- En formation d'agent des services techniques au CDG (Centre De Gestion), Franck HESBERT va effectuer des stages de maintenance des espaces recevant du public, fin 2018 et début 2019, encadré par les agents du service technique. Merci à eux pour ces accompagnements.

INFOS LOCALES

Social

Depuis le 1^{er} septembre 2018, la commune dépend du Centre départemental d'action sociale (Cdas) du Semnon au : 14, rue de la Seine Parc d'activités Château Gaillard 35470 Bain-de-Bretagne.

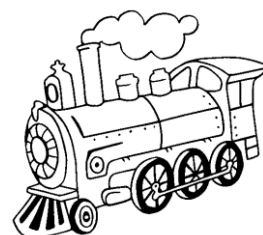
Tel : 02 90 02 93 30

Changement de coupe

Bienvenue à Fanny Briand, nouvelle propriétaire du salon de coiffure « L'hair du temps » depuis le 1^{er} juillet, 6 place de l'Eglise.

SNCF - Arrêt Fougeray-Langon

Depuis la rentrée de septembre un nouvel arrêt de TER, vers Rennes, a été créé à 6h50 en gare de Fougeray-Langon.



105 bougies pour Maria Gauvin !

La doyenne de la commune a fêté ses 105 ans le 22 août entourée de sa famille et de ses amis.

Envie fruitée

Bienvenue à Roméo PALIERNE, propriétaire du moulin de Belle Née, qui propose une cueillette de fraises le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h, le samedi et le dimanche de 9h à 12h30

Jusqu'au 15 octobre 2018.

A vos vélos.....

Un club de vélo voit le jour à Sainte-Anne « **Roue libre** », ouvert à tous. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la mairie, vous pouvez également contacter le club sur : rouelibre@hotmail.com.

Le point sur le local des associations

Ce nouveau local, mis à disposition des associations qui ont participé aux travaux, est opérationnel.

Une réunion entre les élus référents et les associations, fixant les modalités d'utilisation, sera programmée prochainement.

L'investissement d'un montant de 12 000 €, financé par la collectivité, va permettre aux associations de stocker l'ensemble de leur matériel, de développer de nouvelles activités : vélo,... et d'avoir un lieu convivial de réunion.

L'aménagement intérieur sera effectué par les bénévoles. De plus nous ne manquerons pas de vous faire visiter ce local lors de la matinée portes ouvertes des services techniques programmée prochainement.

Un grand merci aux bénévoles ayant participé.

Incivilités

Depuis quelques temps, des personnes peu scrupuleuses se permettent de laisser des véhicules à l'état d'abandon (*plus de contrôle technique, plus d'assurance, avec toute sorte de débris à l'intérieur*) sur le domaine public. Sachez que, malgré le temps perdu, nous prenons toute mesure pour faire cesser cette gêne : recherche de propriétaire et demande d'enlèvement par la fourrière.

De plus, chacun d'entre vous est muni de bacs dédiés à la collecte des ordures ménagères. Il est donc interdit de déposer vos ordures dans les communes voisines. Cette règle de bon sens ne l'est pas pour tout le monde, et ce sont bien malheureusement quelquefois les mêmes personnes dans les 2 cas.

La municipalité restera attentive au respect du bien vivre ensemble.

A bon entendeur.

Le maire et les adjoints

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Paroisse

Cette fin d'été est marquée par le départ de notre curé, le Père Alain-Didier ABE et par l'arrivée du Père Yann Richard comme nouveau curé des paroisses de Notre-Dame de bon port et de St Pierre en Fougeray à laquelle est rattachée notre communauté chrétienne locale.

C'est également le commencement d'une nouvelle année pour la catéchèse. Pour les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants ou recevoir des renseignements, voici les contacts :

Béatrice Lépine au 06 81 68 59 58

Monique Lefeuvre au 06 18 23 08 62

Bonne rentrée à tous,

T. Partenay, Responsable de la communauté locale.

Atelier du Jeudi

L'Atelier du Jeudi reprend ses activités (broderie, point de croix, tricot) tous les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00 à la salle associative. N'hésitez pas à contacter la présidente : Jocelyne HELIGON

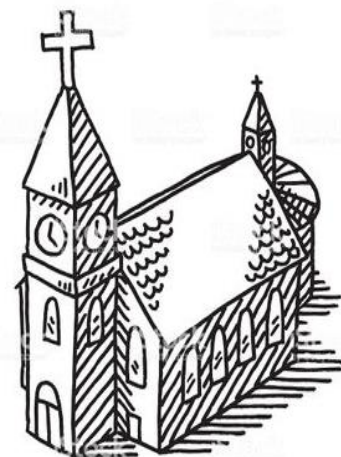
09 75 41 33 08 - aheligon@orange.fr

Association "L'ascenseur"

L'atelier Arts Plastiques enfant ré-ouvre ses portes 1 lundi une semaine sur deux, de 17h à 18h15.

Il reste des places !

Renseignez-vous vite au 06 64 90 21 80 ou laetitia.croix@orange.fr



Les Amis de la Chapelle

Le site de la chapelle est entretenu par les bénévoles de l'association et la commune. Récemment ont été repeints : les statues, ainsi que leurs socles, les bancs et la table d'autel afin de redonner une touche de fraîcheur au site. La croix de l'entrée du terrain a également eu un coup de neuf après les réparations.

A VOS AGENDAS

Le **16 octobre**, le **Club Détente et Loisirs** organise le repas annuel de cochonnailles à 12h30 à la salle des fêtes.
Inscrivez-vous auprès de vos délégués habituels
avant le 1^{er} octobre 2018

La **randonnée pédestre** organisée par l'**ASSA** et le **Comité des fêtes** aura lieu
le **dimanche 4 novembre 2018**
avec 3 circuits proposés de 6, 12 et 18 kms

Les 100 ans de la fin de la guerre

Du **10 septembre au 1^{er} décembre**, pour le centenaire de l'armistice de 1918, une exposition est en place sur les communes de Saint-Sulpice-des-Landes, La Dominelais et Grand Fougeray. Diverses activités y seront proposées.

A cette occasion, le **9 novembre à 20h30 à la salle des fêtes de Sainte Anne sur Vilaine** une soirée de lecture de lettres de poilus accompagnée de chansons d'époque est organisée par les associations **Évasion par le livre** et **Chorus**.

Le repas de Noël du CCAS

aura lieu le **samedi 8 décembre 2018** à 12h
à la salle des fêtes et sera animé par Jean-Yves Dubois

TELETHON - le 8 décembre 2018

Randonnée sur Sainte Anne

L'école **Saint Gabriel** organise un loto le **8 décembre 2018**

ainsi qu'un « repas choucroute » le **26 janvier 2019**

ASSA – le 24 novembre 2018

Pot au feu

Le repas de Noël du **club Détente et loisirs**,
prévu normalement le 20 décembre 2018,
sera remplacé par le Cabaret Moustache
le 27 novembre 2018.

La famille à l'honneur

Comme chaque année, la rentrée est l'occasion d'ouvrir
la nouvelle Promotion de la Médaille de la Famille.
Dossier disponible à la mairie à compléter et à envoyer
avant le **31 décembre 2018**

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Agathe DEWIMILLE
9, lot du Chêne Vert - le 23/06/2018
- Milo GANDEBOEUF
8, rue de Pierric - le 26/06/2018
- Corentin LEMIERE
3, Langevinais - le 29/06/2018
- Lola NUNES DE ALMEIDA
5, le Verger - le 03/09/2018

Mariages :

- Fabien JEGOU et Isabelle MASSIOT
3, Domaine du Chêne Vert - le 30/06/2018
- Quentin DE PERETI et Catherine GAUDICHON
11, rue Pierre Morin BLAIN - le 04/08/2018
- Sébastien RICHARD et Mélody TESSIER
2, rue Pierre Aubrée - le 18/08/2018
- Bastien HELBERT et Audrey POULAIN
21, rue des Oiseaux GRAND FOUGERAY le 15/09/2018

Pacs :

- Cédric GRANGHOMME et Olivia AUBRY,
20, La Rhéondais - le 11/05/2018
- Ludovic FELIX et Anne-Sophie JUHEL,
1, La Guignardais - le 15/06/2018

Décès :

- Luc SALLEY 75 ans
4, rue de la Chapelle - le 20/06/2018
- Guy SOULARD 84 ans
8, Les Rues - le 22/07/2018
- Dominique PLATIAU 58 ans
2, La Guignardais - le 05/08/2018
- Jacques LEGRAND 79 ans
35, La Pointais - le 01/09/2018
- Robert GAUVIN 85 ans
7, La Haie - le 09/09/2018
- Mathéo GILBERT 12 ans
1, Lotissement Le Gain - le 10/09/2018

